

Réalisation de mesures compensatoires « zone humide » en milieu boisé

Maîtrise d'ouvrage: EPA France

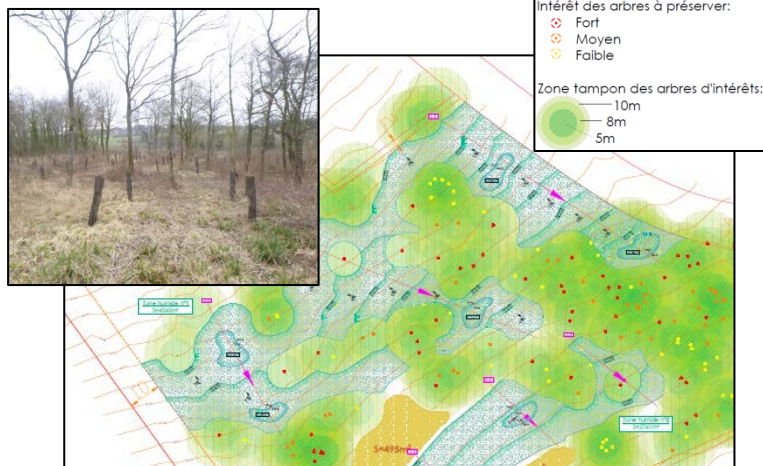
Superficie : 0.96 ha de zone humide à compenser

Montant de la mission : 24 000 € HT

Date de réalisation de l'étude : 2017 - 2020

Compétences : hydrologie, pédologie, écologie, cartographie

Missions de Confluences : analyse bibliographique et réglementaire du contexte, campagne de sondages pédologiques, repérage et cartographie des arbres à intérêt, conception de dépressions humides fonctionnelles au sein d'un boisement existant – Maîtrise d'œuvre totale (AVP-AOR) des travaux



Dans le cadre de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les opérations d'aménagement du territoire, l'EPA France s'est inscrit dans une démarche « d'évitement, de réduction et de compensation » des impacts du projet urbain sur une zone humide identifiée sur l'emprise du lot NO3.11c situé au sein de la ZAC de Courtalin.

Après mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction visant à préserver une partie de la zone humide au cœur du futur lotissement, ainsi qu'à assurer son maintien en eau sur le long terme, des mesures ont été proposées pour compenser l'impact résiduel quantifié. La compensation vise à recréer une zone humide de 0.96 ha fonctionnelle hydrauliquement et écologiquement au sein du boisement existant situé juste à l'Est du lot aménagé.



Afin de garantir la meilleure insertion du projet dans le boisement, un travail précis de cartographie des arbres et de leurs intérêts forestiers / paysagers / écologiques a été réalisé sur la base d'un plan topographique à l'échelle de 200^e et d'un repérage sur site. L'idée étant d'établir une règle de hiérarchie permettant de faire des choix quant à la préservation ou non de certains sujets qui pourraient s'avérer nécessaires pour l'atteinte des surfaces de zone humide à recréer tout en maintenant l'intégrité du boisement existant.

L'intérêt écologique et/ou paysager retenu s'appuie non seulement sur la forme des arbres et leur implantation dans le boisement, mais aussi sur le type d'essence qui apporterait une diversité intéressante, et sur la présence de trous et cavités favorables aux insectes et au pic noir.

Enjeu	Type d'arbres
Fort	Arbre à intérêt écologique
	Arbre de grande taille (> 40cm de diamètre) Arbre de petite taille d'intérêt paysager et /ou trop proche d'un grand sujet à préserver
Moyen	Arbre de diamètre égal à 40 cm Zone dense de boisement intéressante d'un point de vue paysager
Faible	Arbre de petite taille (< 40 cm de diamètre) sans intérêt écologique ou paysager particulier
Négligeable	Jeunes plants forestier

Afin de préserver à long terme les arbres à intérêt identifiés, des reculs par rapport au pied de l'arbre ont ensuite été pris en compte en fonction du diamètre du sujet, de manière à protéger son système racinaire des terrassements. Le travail de dessin des dépressions à créer résultant de la prise en compte de ces zones tampons aboutit à des formes d'un aspect davantage naturel gommant l'effet linéaire donné par la succession de paliers topographiques. La localisation et le modelé proposé s'est également appuyé sur les caractéristiques des sols, de manière à ce que le fond des dépressions se situe majoritairement dans les horizons rédoxyques limono-argileux qui sont spécifiquement recherchés pour la recréation de milieux humides. Des zones de surprofondeurs permettent d'apporter encore plus de fraîcheur et de diversité. Le bois issu des coupes sera stocké sur le site pour constituer des abris écologiques.

Confluences a procédé :

- A la rédaction du cahier des charges pour le lever topographique ;
- A la réalisation de campagnes de terrain (diagnostic des arbres, sondages pédologiques) ;
- A la conception du projet de reconquête de zone humide dans le milieu boisé (plans 3D/3D, mémoire technique et estimatif).
- A la maîtrise totale du projet jusqu'à sa réception